

Des collectifs pour la réduction des produits phytopharmaceutiques

LES GROUPES ECOPHYTO

30 000 reconnus

Auvergne-Rhône-Alpes

Synthèse des résultats de l'année 2020

Date de réalisation : janvier 2022



Action du plan Ecophyto piloté par les ministères en charge de l'agriculture, de l'écologie, de la santé et de la recherche, avec l'appui technique et financier de l'Office français de la Biodiversité.



Sommaire

Introduction et présentation des groupes 30 000	1
Panorama des groupes 30 000 en Auvergne-Rhône-Alpes	2
Animation des groupes 30 000	2
Diffusion auprès d'autres agriculteurs et de l'enseignement agricole	5
Valorisation des résultats de mise en place de nouvelles pratiques	5
Résultats de suivi des IFT	6
• régionaux	6
• grandes cultures - polyculture - élevage (GCPE)	7
• arboriculture	7
• viticulture	8
• maraîchage	9
Les réussites et les freins à l'animation des groupes 30 000	10
Conclusion	12
Liens utiles	12
Crédits	12

Introduction et présentation des groupes 30 000

Instaurés en 2016 dans le cadre du plan Ecophyto II, les groupes 30 000 sont des **collectifs d'agriculteurs** ayant répondu à un appel à projets régional annuel se regroupant afin de réfléchir à la **mise en place de systèmes et de pratiques économes en produits phytopharmaceutiques**. Ils s'appuient sur les résultats et pratiques déjà éprouvés par les réseaux DEPHY et ont ensuite pour mission de transférer et massifier les pratiques permettant la réduction des produits phytopharmaceutiques. L'animation des groupes est financée par une des six agences de l'eau. Chaque groupe 30 000 réunit des agriculteurs d'une même filière qui vont **travailler ensemble** autour d'un même projet, **échanger**, se soutenir, partager leurs réussites, exprimer leurs difficultés dans la démarche de réduction des produits phytopharmaceutiques et trouver ensemble des solutions. L'engagement des agriculteurs dans un groupe 30 000 est volontaire. L'**animateur** qui les accompagne assure le **suivi de la mise en place des pratiques alternatives** à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques par les agriculteurs. Dans un second temps, les groupes sont invités à **communiquer leurs actions** auprès d'autres agriculteurs engagés dans d'autres collectifs ou non, d'étudiants de l'enseignement agricole etc.

Durant la **phase d'émergence** (optionnelle si le collectif n'était pas pré-existant au groupe 30 000) qui dure **un an**, l'animateur réalise un diagnostic agroécologique auprès des agriculteurs voulant s'impliquer dans le projet. Le groupe prend contact avec des réseaux DEPHY afin d'initier les partenariats qui seront mis en place les années suivantes. Ils réfléchissent collectivement sur les objectifs du groupe et choisissent les thématiques de travail. Au bout d'un an, le groupe candidate à la **reconnaissance** pour une période de **3 ans** pendant laquelle ils vont mettre en place les différentes pratiques sélectionnées.

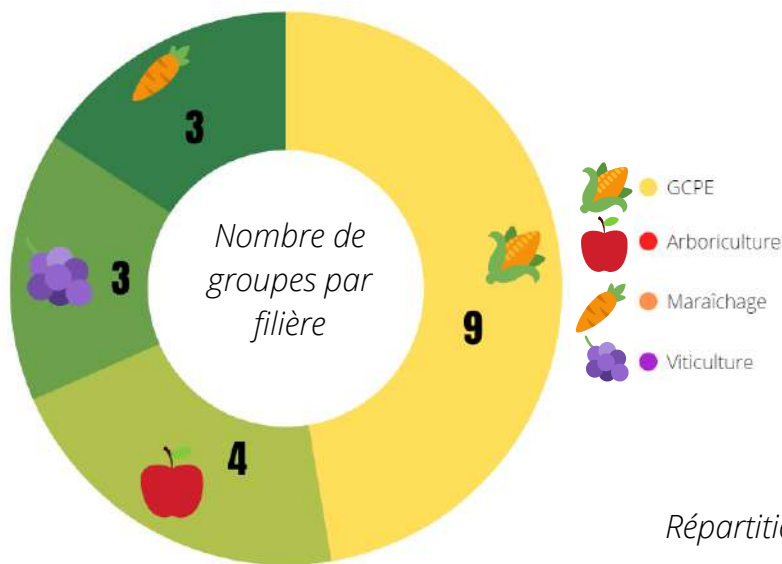


Panorama des groupes 30 000 en Auvergne-Rhône-Alpes

Au sein de la région Auvergne-Rhône-Alpes, **44 groupes 30 000 ont été reconnus depuis 2017**.

Ce document répertorie les résultats du suivi de **19 groupes d'agriculteurs** dont 17 groupes 30 000 en phase de reconnaissance (les groupes reconnus fin 2020 et en 2021 n'ont pas encore transmis de bilans) et 2 GIEE reconnus groupe 30 000. Ces GIEE (Groupements d'intérêt économique et environnemental) ont une vision plus large de l'engagement agroécologique et ont choisi d'intégrer la réduction des produits phytopharmaceutiques dans leur démarche. Ces 19 groupes se répartissent au sein de **4 filières différentes**. Ils sont composés en moyenne de **11 exploitations et 14 agriculteurs suivis par animateur**. La surface totale engagée est de **11 700 hectares**.

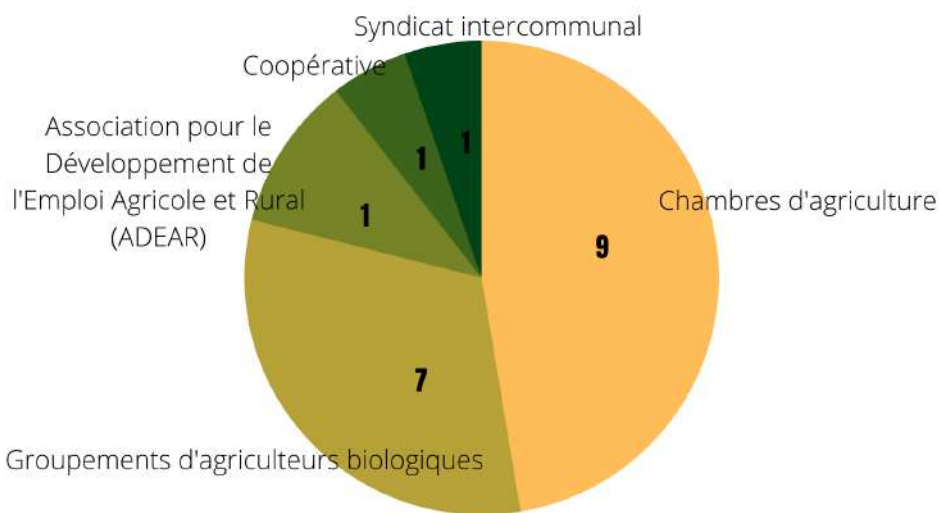
Ce document est divisé en deux parties effectuant toutes les deux le bilan des résultats de l'année 2020. Il reprend les éléments renseignés dans les bilans annuels et ne constitue pas un point de vue général sur l'intérêt de la mise en place de pratiques particulières. Une première partie traite de l'ensemble des groupes alors que la seconde partie se focalise sur chaque filière individuellement. A la fin du document, une analyse qualitative du fonctionnement des groupes met en évidence les réussites et les freins rencontrés ainsi que les besoins et pistes d'amélioration possibles.



Répartition régionale des groupes 30 000 issus des bilans 2020

Animation des groupes 30 000

Les structures animatrices accompagnent les agriculteurs dans la mise en place de nouvelles pratiques au sein de leurs systèmes de culture en les appuyant à la définition de leurs objectifs et axes de travail pour les 3 ans. Des **réunions collectives**, en salle ou dans les parcelles, **visites individuelles...** sont ensuite organisées. Elles ont pour but de **faciliter les échanges entre agriculteurs** sur les pratiques mises en place et de **suivre plus spécifiquement**



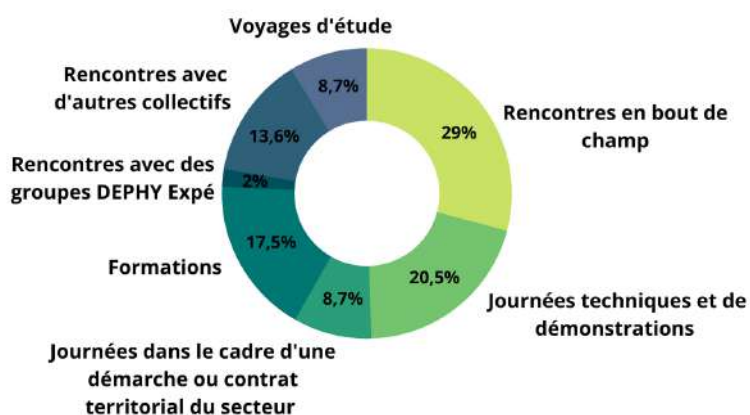
Structures porteuses des groupes 30 000 en 2020 2



les agriculteurs pour les visites individuelles. Les activités collectives prennent différentes formes. Il peut s'agir de rencontres qui ont lieu **sur les parcelles d'autres agriculteurs** de leur groupe, de **démonstrations de machines agricoles**, de **voyages d'étude** pour découvrir ce qui est fait dans d'autres zones géographiques. Le groupe participe également à des formations.

En 2020, **73 réunions collectives** ont eu lieu au sein des 19 groupes étudiés avec une moyenne de 4 réunions par groupe et un **taux de participation** des agriculteurs de **61%**. **189 visites individuelles** ont été réalisées avec une moyenne de 10 par groupe. On peut en déduire que les animateurs se sont rendus dans environ toutes les exploitations engagées dans les groupes 30 000 en Auvergne-Rhône-Alpes.

Puisqu'ils s'appuient sur les résultats des réseaux DEPHY, les groupes 30 000 sont amenés à **créer des partenariats avec au moins un réseau DEPHY FERME**. Ils sont également encouragés à **rencontrer d'autres collectifs** (autres groupes 30 000, GIEE...). Cela s'inscrit dans l'**objectif des groupes 30 000 : mettre en oeuvre les pratiques déjà approuvées et les diffuser**.

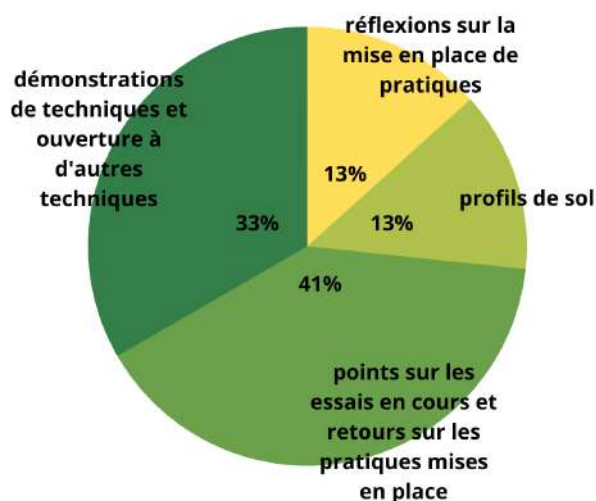


Type et répartition des activités collectives

Malgré des rencontres freinées par la crise sanitaire, les groupes ont tenu à poursuivre leurs échanges sur les pratiques mises en place et à rencontrer d'autres collectifs dans l'optique de diffusion et de communication.

Les **rencontres en bout de champ** sont les rencontres collectives **les plus organisées**. Il s'agit de rencontres organisées au sein d'une exploitation du groupe et à destination des autres agriculteurs du groupe. Parmi celles-ci, on distingue 4 grands types de rencontres présentées ci-contre.

En plus de ces rencontres, les groupes se sont également retrouvés en fin d'année pour effectuer un bilan de la saison et préparer la prochaine campagne.



Types de rencontres bout de champ réalisées en 2020



Lors de ces rencontres, les agriculteurs décident puis mettent en place les leviers agroécologiques sur lesquels ils veulent travailler afin de réduire les produits phytopharmaceutiques. Les leviers peuvent être classés selon 3 catégories de la grille ESR présentée ci-dessous.

Grille d'analyse ESR

E **Efficienc**e optimisation du fonctionnement actuel du système en accroissant l'efficacité de pratiques conventionnelles afin de réduire l'usage et la consommation d'intrants. Les changements sont d'ampleur limitée et peu dispendieux.

S **Substitution** mise en oeuvre de méthodes de lutte alternatives remplaçant les moyens chimiques. Les changements sont plus importants et plus complexes sans remettre le système en cause.

R **Reconception** modification en profondeur de la logique de gestion de la protection des cultures en agissant préventivement pour rendre le système moins favorable et moins sensible aux attaques des bioagresseurs. Il est nécessaire de repenser l'intégralité du fonctionnement du système. Les changements sont logiquement beaucoup plus importants et plus longs à mettre en oeuvre.

La figure suivante met en évidence les leviers les plus employés et ceux les moins mis en place toutes filières confondues, répartis selon les catégories de la grille ESR.

Analyse des leviers mis en place

Les + utilisés

- Prévention du développement des adventices par des moyens physiques ou biologiques **S**
 - implantation de couverts, faux-semis, paillage ...
- Maîtrise des adventices et des maladies par la lutte physique **S**
 - désherbage mécanique, travail du sol ...
- Modification de l'itinéraire technique **E**
 - réduction des doses, suppression d'un passage ...
- Utilisation des mécanismes de régulation naturelle **R**
 - plantation de haies, agroforesterie ...

Utilisés par plus de 80% des groupes

Les - utilisés

- Modification importante du système de production **R**
 - passage à l'herbe, reconception de l'assolement ...
- Protection contre les ravageurs par la lutte physique **S**
 - voile, filets ...
- Maîtrise des maladies par gestion du développement végétatif **S**
 - taille, éclaircissage, effeuillage ...

Utilisés par moins de 40% des groupes

Dans la suite, seront détaillés les leviers employés par filière ainsi que des exemples concrets de pratiques mises en place par les agriculteurs.

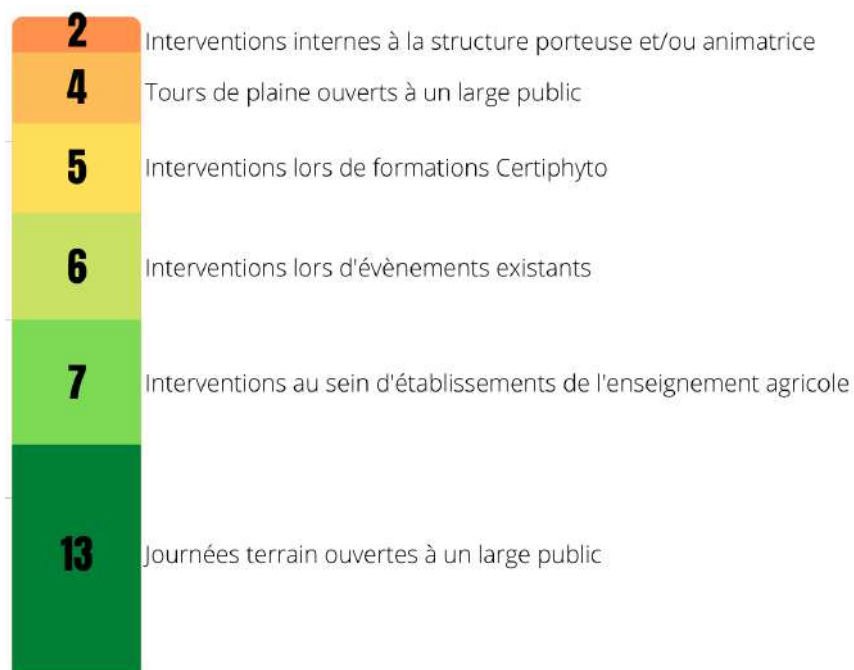


Diffusion auprès d'autres agriculteurs et de l'enseignement agricole

Un des objectifs des groupes 30 000 étant la diffusion, les agriculteurs membres des groupes ont participé à des **actions de diffusion et de démonstrations de techniques** au cours de l'année 2020.

Ces actions sont à destination d'autres groupes 30 000 mais ont également pour objectif de **toucher le plus d'agriculteurs possible hors collectifs agro-écologiques**.

Au cours de l'année 2020, **37 actions de diffusion** ont été réalisées par les 19 groupes étudiés. Ces actions présentent une **grande diversité** mais on observe une **prédominance des journées terrain**.



Types de rencontres et répartition des actions de diffusion

Valorisation des résultats de mise en place de nouvelles pratiques

Les 19 groupes 30 000 ont également été impliqués dans des **actions de valorisation**. Celles-ci ont de nouveau pour but de **communiquer** sur les pratiques mises en place et leurs résultats.



Types de livrables produits

- publications sur des pages Facebook
- articles de journaux ou de magazines
- publications sur des blogs ou des forums
- livrets récapitulatifs
- newsletters et lettres d'info

Des publications sur les pages Facebook tenues par les groupes 30 000 sont ensuite relayées par la page Facebook Ecophyto régionale. Des articles de journaux et de magazines sont publiés à la fois dans la presse grand public, dans des journaux et magazines agricoles nationaux et régionaux voire spécialisés dans certaines filières. Les livrets récapitulatifs regroupent les résultats et les présentations des pratiques employées au sein d'un groupe.

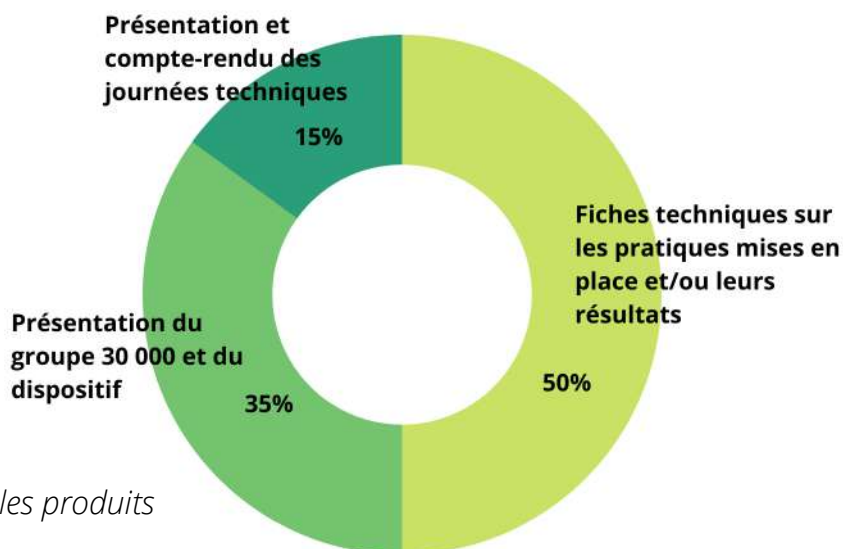
Au total, en 2020, les 19 groupes ont été à l'origine de la création d'une **quarantaine de livrables**. Ils sont consultables sur collectifs-agroecologie.fr (Régions -> Auvergne-Rhône-Alpes -> choix d'un groupe 30 000 (points violets sur la carte) -> En savoir plus sur le collectif).

Page Facebook Ecophyto régionale
Ecophyto Auvergne-Rhône-Alpes

Ces livrables destinés aux **différents types de public** majoritairement en lien avec le **monde agricole** : agriculteurs, conseillers, salariés d'organismes agricoles comme les chambres d'agriculture, animateurs de captage et étudiants de l'enseignement agricole.



Le contenu des différents livrables est détaillé ci-contre. La moitié des livrables sont des fiches techniques sur les pratiques mises en place ainsi que leurs résultats. Ces fiches sont à destination des agriculteurs du groupe mais aussi des agriculteurs d'autres collectifs ou hors collectifs.



Contenu des livrables produits

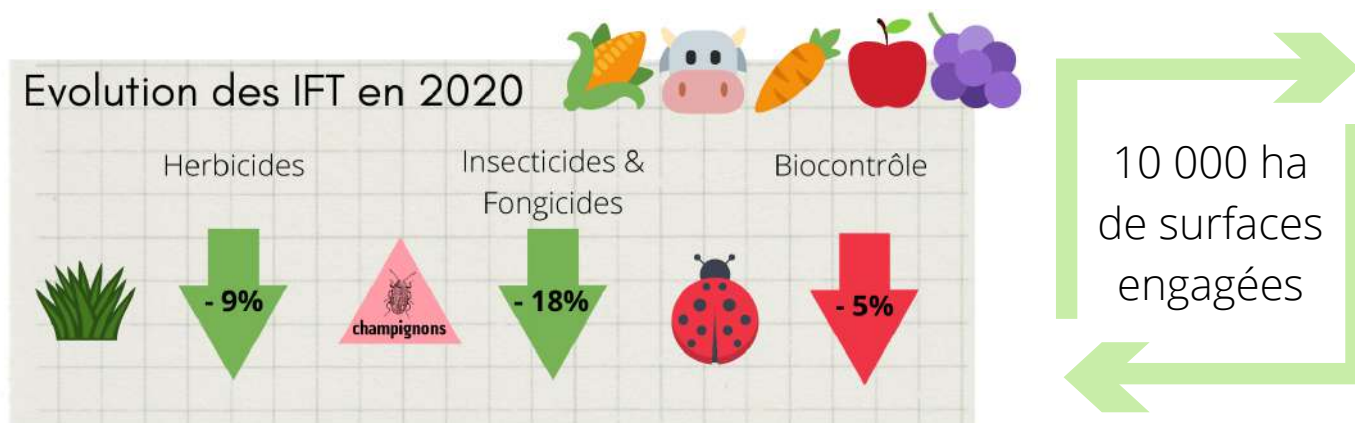


Résultats de suivi des IFT toutes filières

Résultats régionaux

L'analyse des résultats de la mise en place des pratiques se fait en particulier via l'analyse de l'évolution de l'Indice de Fréquence de Traitement (IFT). En effet, le suivi des IFT est obligatoire contrairement aux autres indicateurs (économiques, environnementaux, sociaux). Les **IFT de l'année 2020** sont **comparés aux IFT initiaux** (les IFT des exploitations calculés pendant la phase d'émergence).

L'analyse des résultats 2020 a été réalisée sur **16 des 19 groupes reconnus**.



En comparaison aux IFT initiaux, les agriculteurs des 16 groupes 30 000 sont parvenus à **réduire les traitements herbicides, fongicides et insecticides**. L'IFT biocontrôle a légèrement diminué. Cependant, en fonction des filières, son évolution est différente. Il faut toutefois noter qu'en 2020 la pression sanitaire a été faible.



Grandes Cultures Polycultures-Elevage (GCPE)

L'analyse de l'évolution des IFT en GCPE porte sur **7 groupes** (dont un groupe de producteurs d'ail) correspondant à **80 exploitations**. Quatre groupes sont portés par des Chambres départementales d'agriculture, un par une coopérative, un autre par un syndicat intercommunal et le dernier par une association de producteurs en agriculture biologique.

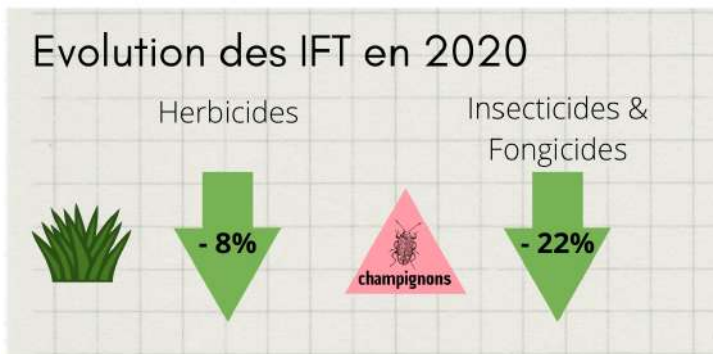
Leviers employés

78% des groupes

- Diversification ou modification des assolements, allongement des rotations **R**
- Modification de l'itinéraire technique **E**
- Utilisation de semences et de matériel végétal adapté **S**



La **modification des rotations avec leur allongement ou leur diversification** via l'introduction d'autres cultures comme par exemple la luzerne, la féverole etc. est une pratique mise en place par les agriculteurs. L'**itinéraire technique** est parfois **modifié** : réduction des doses de produits phytopharmaceutiques, suppression de passages ... Des **variétés résistantes** sont également utilisées. Le biocontrôle est mis en place dans certaines exploitations mais dans une moindre mesure. En effet, par rapport aux autres productions, le biocontrôle n'est pas encore très développé pour les grandes cultures. La **modification des dates de semis** ou le **semis de couvert dans le précédent** (semis de cultures intermédiaires dont les graines sont recouvertes avec les pailles de la culture précédente) sont également pratiqués. Le **désherbage mécanique** avec la bineuse ou la herse étrille constituent aussi une alternative à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques.



Les agriculteurs en GCPE sont parvenus à **diminuer l'utilisation des herbicides, fongicides et insecticides** grâce aux pratiques mises en place. Des conditions climatiques clémentes et une pression sanitaire plutôt faible ont favorisé cette baisse.

L'évolution du biocontrôle n'est pas représentée car elle reste nettement inférieure à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques et son utilisation n'évolue que très peu. **1/3 des exploitations** en GCPE ont eu recours au biocontrôle en 2020.



Arboriculture

L'analyse de l'évolution des IFT en arboriculture porte sur **4 groupes** correspondant à **42 exploitations**. Deux groupes sont portés par des Chambres départementales d'agriculture et les deux autres par une association de producteurs biologiques.

Leviers employés

100% des groupes

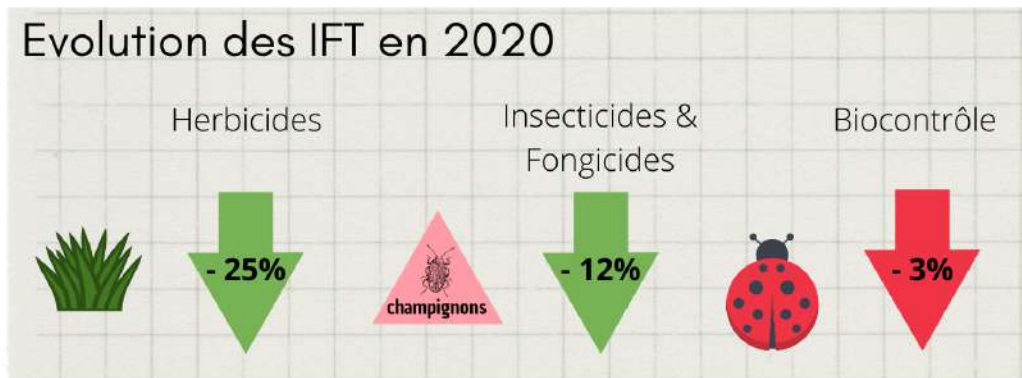
- Moyens physiques et biologiques pour prévenir le développement des adventices **S**
- Lutte physique pour maîtriser les adventices **S**
- Lutte biologique et biocontrôle pour maîtriser les ravageurs **S**
- Mécanismes de régulation naturelle **R**





Arboriculture

Les arboriculteurs utilisent des pratiques telles que la **phytothérapie** et des **préparations à base de plantes** pour traiter les maladies comme par exemple le goudron de pin contre les maladies cryptogamiques. La **lutte biologique** est également une pratique employée avec l'introduction d'**acariens auxiliaires** et de **poules** pour contrôler les populations de drosophiles et de mouches de la cerise. Des nichoirs sont aussi installés. Ils permettent la venue de mésanges qui vont venir réguler la pression des lépidoptères. Pour lutter contre les campagnols, des essais avec des **graines de gesse**, présentant une toxicité, sont mis en place dans certaines exploitations. Aussi, les arboriculteurs travaillent sur la **réduction des doses** de produits phytopharmaceutiques ainsi que la suppression de passages. L'ensemble de ces pratiques est mise en place chez des agriculteurs engagés en agriculture biologique mais également chez ceux travaillant en conventionnel. En effet, les groupes des deux chambres d'agriculture comportent ces deux catégories d'agriculteurs.



En trois ans d'engagement, les arboriculteurs sont parvenus à **diminuer l'utilisation des produits herbicides, fongicides et insecticides**. Une **légère baisse de l'IFT biocontrôle** est observée. Face aux **aléas climatiques** rencontrés les années précédentes, les arboriculteurs se sont davantage tournés vers les **traitements traditionnels** en 2020 pour sécuriser leurs productions. Concernant l'IFT insecticides et fongicides, une année 2020 plutôt chaude et sèche a freiné le développement des maladies fongiques. Certaines exploitations ont fait face à la présence importante du puceron mais de manière générale, les groupes ont eu moins recours aux traitements insecticides.



Viticulture

L'analyse de l'évolution des IFT en viticulture se porte sur **3 groupes** correspondant à **24 exploitations**. Les animateurs des groupes sont salariés de structures focalisées sur l'agriculture biologique.

Leviers employés

100% des groupes


- Moyens physiques et biologiques pour prévenir le développement des adventices **S**
- Modification de l'itinéraire technique **E**
- Mécanismes de régulation naturelle **R**



Les viticulteurs ont mis en place les pratiques suivantes au sein de leurs exploitations : **paillage**, utilisation de **moutons** en hiver pour la gestion de l'herbe ainsi que des pratiques favorisant la biodiversité comme la construction de **nichoirs à mésanges** et la mise en place de haies. La **phytothérapie** et le traitement par des **préparations naturelles** sont également employés.



En 2020 et comparé à l'année initiale, la **pression des maladies** (mildiou, oïdium) a été **moins importante**. Les vignes ont donc nécessité moins de traitements, que ce soit des traitements hors herbicides (fongicides chimiques) ou de biocontrôle. En effet, comme on peut le remarquer, les deux types de traitements diminuent dans les mêmes proportions.



Maraîchage

L'analyse de l'évolution des IFT en maraîchage porte sur **2 groupes** correspondant à **22 exploitations**. Un des groupes est porté par une Chambre départementale d'agriculture, l'autre par une association de producteurs agriculture biologique.

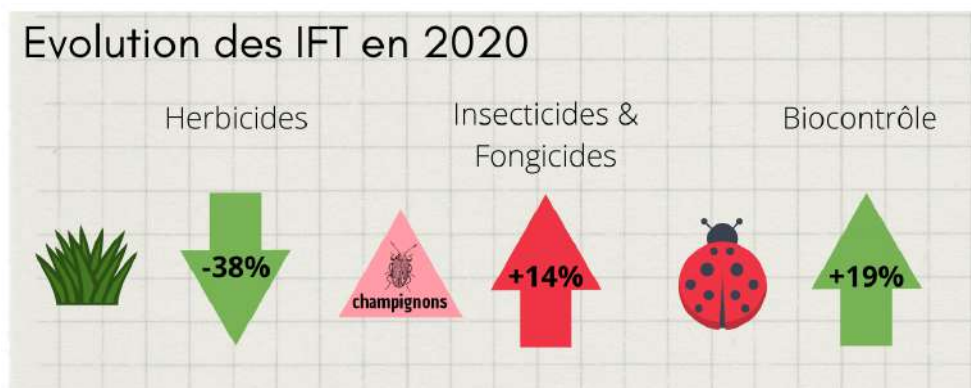
Leviers employés

- Moyens physiques et biologiques pour prévenir le développement des adventices **S**
- Lutte physique pour maîtriser les adventices **S**
- Lutte physique pour protéger les cultures des ravageurs **S**
- Mécanismes de régulation naturelle **R**

100% des groupes



Au sein de ces leviers, différentes pratiques ont été testées et mises en place par les maraîchers. On retrouve ainsi : le **désherbage mécanique**, le **paillage**, les **filets de protection** contre les insectes comme la mouche du poireau et du navet, l'**adaptation du calendrier de plantation** pour limiter les ravageurs et l'utilisation d'**auxiliaires des cultures** pour limiter les pucerons sous-abri.



Les maraîchers sont parvenus à **diminuer les traitements herbicides** et à **augmenter l'utilisation du biocontrôle** (auxiliaires sous abris, produits de biocontrôle contre les pucerons sous abris). Des attaques d'insectes notamment de **pucerons** dans les serres de certaines exploitations ont nécessité l'emploi de **traitements insecticides**.



Les réussites et les freins à l'animation des groupes 30 000



Fonctionnement du collectif



Dynamique collective et motivation des agriculteurs pour la mise en place de méthodes alternatives

Echanges entre les agriculteurs sur les pratiques mises en place via WhatsApp

Communication auprès de l'enseignement agricole

Partenariats avec des personnes et des organismes extérieurs appréciés

Crise sanitaire et annulation de rencontres

Disponibilités des agriculteurs

Difficultés de proposer des solutions innovantes à des producteurs déjà bien avancés

Attentes et besoins

- Prioriser les rencontres techniques et les démonstrations plutôt que les réunions
- Revoir le fonctionnement du groupe en favorisant l'animation participative et la co-construction
- Mettre en place de nouvelles plateformes de partage et d'échanges entre agriculteurs
- Mettre en place un cadre de mise en forme des livrables
- Rencontrer des agriculteurs hors groupe

L'ensemble des animateurs ont évoqué la **crise sanitaire** dans leur bilan de l'année 2020. Celle-ci a été à l'origine de la **diminution des rencontres** collectives voire de leur annulation. Malgré tout, la dynamique collective s'est maintenue grâce à de nouveaux outils numériques comme les groupes WhatsApp. Les agriculteurs sont toujours **motivés** à mettre en place des méthodes alternatives à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques. Les groupes se sont également motivés à **communiquer** et à partager leurs résultats et pratiques auprès des étudiants de l'enseignement agricole.

Quelques **freins** au fonctionnement du collectif apparaissent. Les agriculteurs ont globalement un travail lié aux saisons. La **crise sanitaire** ayant contraint à déplacer les réunions collectives pendant la pleine saison, cela a freiné la dynamique de rencontre des groupes. Les solutions de **visioconférence** mises en place lorsque les déplacements n'étaient pas possibles car ne sont pas forcément adaptées au quotidien des agriculteurs.

De plus, certains agriculteurs sont déjà bien avancés, avec des **IFT souvent déjà bas**, et il est difficile de leur proposer des solutions innovantes. L'objectif pour ces agriculteurs est donc de **maintenir leurs IFT à un bas niveau**.

Des pistes d'amélioration du fonctionnement du collectif ont été mises en évidence. Les **rencontres techniques sur le terrain** ainsi que les **démonstrations d'outils** sont à prioriser plutôt que les réunions plus théoriques. Certains groupes ont plus de difficultés à communiquer via WhatsApp et souhaiteraient la mise en place d'**autres plateformes de partage et d'échanges**. Un **cadre de mise en forme des livrables** pour une meilleure capitalisation des résultats est souhaité. Il y a enfin la **volonté de rencontrer des agriculteurs hors groupe** (autre groupe 30 000, réseau DEPHY Ferme...) avec des **idées différentes et des innovations**.



53 % des groupes indiquent avoir rencontré ou échangé avec au moins un groupe FERME DEPHY*



30 % des groupes évoquent des difficultés à échanger avec les groupes FERME DEPHY

*la Covid, l'éloignement géographique et le manque de groupes travaillant sur les mêmes problématiques expliquent ce pourcentage

Liens avec le réseau FERME DEPHY

L'**éloignement géographique** des réseaux DEPHY Ferme et le **manque de groupes travaillant sur les mêmes problématiques** sont des freins à la rencontre entre groupes 30 000 et réseaux DEPHY.

Malgré les difficultés évoquées, 53% des groupes indiquent avoir échangé ou rencontré avec au moins un réseau DEPHY Ferme. Cela s'est fait via l'organisation de **journées de rencontres communes**, les **échanges réguliers** entre les animateurs, l'implication d'agriculteurs DEPHY dans les réunions des groupes 30 000 ... Les agriculteurs sont fortement intéressés pour poursuivre ces partenariats.




Un des groupes évoque le souhait de l'**organisation de journées nationales** mélangeant les réseaux DEPHY et les groupes 30 000 au moins par filière.

Même si les agriculteurs sont motivés, certains obstacles freinent la mise en place de nouvelles pratiques réduisant l'utilisation de produits phytopharmaceutiques.

Difficultés à la mise en place des pratiques alternatives



40 % des groupes évoquent des difficultés à trouver des méthodes alternatives et à les mettre en place

- aléas climatiques 
- pression sanitaire 
- peu de leviers alternatifs
- manque de temps 
- peur d'impacter les résultats économiques
- difficultés à diminuer les traitements lorsqu'ils sont déjà faibles

Les **aléas climatiques** jouent un rôle important dans les difficultés à mettre en place les méthodes alternatives. Ils influencent la pression sanitaire sur les cultures, font échouer les essais et peuvent impacter la motivation des agriculteurs. Ces derniers sont réticents à diminuer les traitements afin de ne pas **impacter leur production et leurs résultats économiques**. Il arrive que les agriculteurs ne communiquent pas toujours sur les pratiques économes qu'ils testent seuls au sein de leurs cultures.

Des **pistes d'amélioration** dans le fonctionnement des groupes 30 000 pour la mise en place de nouvelles pratiques sont possibles. Un **meilleur lien entre les groupes 30 000** permettrait



Pistes d'amélioration à la mise en place de nouvelles pratiques

- Obtenir des informations sur les actions des autres groupes
- Réaliser une veille pour découvrir de nouvelles pratiques
- Organiser des voyages d'études
- Accéder à des financements pour rendre les systèmes de culture plus robustes et moins dépendants en produits phytopharmaceutiques



aux agriculteurs de **découvrir** de nouvelles pratiques et d'**échanger** sur les résultats obtenus par les agriculteurs mettant en place ces pratiques. **Réaliser une veille** et **organiser des voyages d'étude** permettraient également de découvrir des systèmes de culture innovants et de s'ouvrir à d'autres pratiques alternatives. Certains groupes évoquent aussi le besoin d'**accès à des financements** afin de rendre leurs systèmes de culture plus robustes notamment face aux aléas climatiques et moins dépendants en produits phytopharmaceutiques. Ces financements permettent par exemple la réalisation de voyages d'étude mais également l'achat de matériel plus performant. A noter que la reconnaissance groupe 30 000 donne accès à une majoration des aides pour les agriculteurs.



Conclusion

De manière globale, les IFT de l'année 2020 comparés à l'année initiale ont baissé. Il faut tout de même prendre en compte qu'il ne s'agit que de deux années. Cela sera à renforcer et à compléter dans la suite des années d'engagement des collectifs.

Les **résultats sont encourageants** et cette étude a permis de montrer la **diversité des groupes**. Elle amène à réfléchir sur le renforcement des collaborations inter-groupes par filière pour améliorer les dynamiques de groupe.

Les attentes évoquées par les animateurs seront travaillées par l'équipe d'animation régionale (DRAAF et Chambre régionale d'agriculture) afin d'aider les animateurs dans leur travail au quotidien.

Liens utiles

Site internet Collectifs Agroécologie
collectifs-agroecologie.fr

Page Facebook Ecophyto régionale
www.facebook.com/ECOPHYTOAURA

Site internet Ecophytopic
ecophytopic.fr

Site de la DRAAF - Le plan Ecophyto
draaf.auvergne-rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/Le-plan-Ecophyto

CONTACTS

Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt

Alexandra DUSSABY - Adjointe à la cheffe de projet Ecophyto
Service régional de l'alimentation
alexandra.dussaby@agriculture.gouv.fr

Chambre régionale d'agriculture Auvergne-Rhône-Alpes

Virginie SAINGERY - Chargée de mission Ecophyto Service Appui
à la recherche, l'innovation et au développement agricole
virginie.saingery@aura.chambagri.fr

CONCEPTION

Louise LE BRIGAND - stagiaire - appui à la valorisation des résultats des groupes 30 000 en AURA de septembre 2021 à janvier 2022